



Conseil de Direction
Soixante-huitième Session

GC/68/6
27 février 2026

Lyon, 27–28 mai 2026
Format hybride

REPONSE DE LA DIRECTRICE AUX RECOMMANDATIONS DE LA 62^E SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

INTRODUCTION

1. Le Conseil scientifique du Centre international de Recherche sur le Cancer (CIRC) a pour rôle essentiel de conseiller la Directrice et le Conseil de Direction sur la stratégie scientifique du Centre et sa mise en œuvre, et d'évaluer la qualité scientifique des recherches menées au CIRC en participant aux Groupes d'audit.
2. Le mercredi 11 février 2026, à 9h00, la D^{re} Sirpa Heinävaara (Présidente du Conseil scientifique) a ouvert la Soixante-deuxième Session du Conseil scientifique du CIRC. Elle a souhaité la bienvenue aux participants, notamment aux sept nouveaux membres du Conseil scientifique, les Docteurs Mohamad Ussama Alhomsy (Qatar), Robert Barouki (France), Mariana Emerenciano (Brésil), Lúcio José de Lara Santos (Portugal), Henrik Hjalgrim (Danemark), Rayjean Hung (Canada) et Eva Schernhammer (Autriche).
3. On trouvera ci-dessous un résumé des mesures prises en réponse aux discussions et aux recommandations formulées au cours de la 62^e Session du Conseil scientifique qui n'ont pas été abordées dans le rapport du Conseil scientifique ou dans d'autres points de l'Ordre du jour de la présente session du Conseil de Direction.

RAPPORT DE LA DIRECTRICE, Y COMPRIS RAPPORT BIENNAL DU CIRC 2024–2025

4. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et son équipe pour le Rapport de la Directrice et les résultats scientifiques présentés dans le Rapport biennal du CIRC 2024–2025.
5. La Directrice exprime sa gratitude au Conseil scientifique pour ses commentaires positifs et constructifs.

POINT DE LA DIRECTRICE SUR LES ACTIVITES MENEES DEPUIS LA 62^E SESSION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE

6. La représentante de l'Organisation mondiale de la Santé souligne le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS, félicite le CIRC pour l'impact important qu'il a déjà sur les politiques et a hâte de voir cet impact renforcé par les efforts de collaboration conjoints.
7. La Directrice salue et apprécie sincèrement les remarques de la représentante de l'OMS. Le renforcement de la collaboration entre le CIRC et l'OMS reflète notre engagement commun à faire avancer à l'échelle mondiale la prévention et la lutte contre le cancer fondées sur des données scientifiques. Le CIRC se réjouit que ses travaux contribuent déjà à l'élaboration de politiques dans les Etats membres de l'OMS et

nous reconnaissons qu'un partenariat étroit avec l'OMS renforce considérablement cet impact. Nous avons hâte d'intensifier nos efforts conjoints et de faire ainsi en sorte que les actions internationales, régionales et nationales de réduction du fardeau du cancer continuent à s'appuyer sur des données scientifiques de haute qualité. Le renforcement de cette collaboration reste une priorité stratégique pour le Centre et nous restons pleinement déterminés à avoir ensemble un impact important et mesurable.

8. Le Conseil scientifique reconnaît et apprécie l'importante contribution apportée par les Etats-Unis d'Amérique au programme des *Monographies* durant ces 44 dernières années. La pérennité de ce programme, qui existe depuis des décennies, a eu un impact considérable à l'échelle mondiale. Le Conseil scientifique fait remarquer que l'arrêt du soutien au programme des *Monographies* du CIRC serait une perte énorme, notamment compte tenu de sa position unique en termes d'autorité et d'indépendance dans les domaines de la prévention du cancer et de la promotion de la santé au travail. Le Conseil scientifique prend également note des efforts passés et présents déployés par le Secrétariat du CIRC pour obtenir des financements supplémentaires pour le programme des *Monographies*.

9. Le Conseil scientifique recommande un renforcement de la coordination avec les agences nationales/régionales afin d'harmoniser les activités d'évaluation des dangers cancérogènes. La Directrice confirme que le programme des *Monographies* recherche activement de nouvelles opportunités de financement pour les années à venir. Si les ressources le permettent, une mise à jour du Préambule aux *Monographies* est également prévue afin de garantir que le programme continue d'intégrer les dernières avancées scientifiques et méthodologiques en matière d'identification des dangers cancérogènes. Compte tenu de ce qui précède, le Conseil scientifique invite instamment le Conseil de Direction à prendre des mesures décisives pour obtenir des financements durables pour le programme des *Monographies*, reconnaissant son rôle indispensable dans la protection de la santé publique mondiale.

10. La Directrice salue et apprécie vivement la reconnaissance, par le Conseil scientifique, de l'importante contribution apportée depuis des décennies par les Etats-Unis d'Amérique au programme des *Monographies du CIRC*. Ce partenariat de longue date a joué un rôle déterminant en garantissant l'indépendance et la rigueur scientifique de ce programme ainsi que son influence sur la prévention du cancer et la santé au travail dans le monde. La Directrice partage le point de vue du Conseil scientifique selon lequel le programme des *Monographies du CIRC* fait autorité dans le domaine de l'identification des dangers dans le monde et que sa pérennité est essentielle pour la santé publique mondiale.

11. Le Secrétariat est pleinement déterminé à préserver l'avenir de ce programme. Le Secrétariat continue de rechercher activement de nouvelles opportunités de financement diversifiées et la Directrice apprécie la reconnaissance, par le Conseil scientifique, de ces efforts soutenus. Si les ressources le permettent, le Secrétariat prévoit de mettre à jour le Préambule afin de s'assurer que le programme continue de refléter les dernières avancées scientifiques, méthodologiques et procédurales en matière d'identification des dangers cancérogènes.

12. Concernant la coordination avec les agences régionales et nationales, le programme s'efforce de développer ses collaborations afin de permettre une plus grande harmonisation méthodologique dans les évaluations des dangers cancérogènes. Le renforcement de ces partenariats améliore la transparence, favorise l'alignement des efforts de prévention du cancer à l'échelle mondiale et permet au programme de continuer à servir de ressource scientifique fiable et impartiale aux gouvernements et aux autorités de santé publique.

13. Compte tenu de ces considérations, la Directrice se joint au Conseil scientifique pour encourager vivement le Conseil de Direction à prendre des mesures décisives pour obtenir des financements durables et à long terme pour le programme des *Monographies du CIRC*. Il est essentiel d'assurer sa continuité, non seulement pour maintenir son excellence scientifique et son indépendance, mais également pour favoriser la mise en place de politiques s'appuyant sur des données scientifiques et protégeant les populations du monde entier des expositions aux agents cancérogènes.

14. La Directrice exprime sa gratitude au Conseil scientifique pour ses commentaires encourageants et constructifs.

RAPPORT BIENNAL SUR LES ACTIVITES D'EDUCATION ET DE FORMATION DU CIRC, 2024–2025

15. Le Conseil scientifique félicite la Directrice et le personnel du CIRC pour le rapport sur les activités d'éducation et de formation.

16. Le Conseil scientifique formule les commentaires, suggestions et recommandations suivants :

- Le Conseil scientifique exprime sa gratitude pour le soutien apporté dans le monde entier aux chercheurs en début de carrière, aux étudiants et aux chercheurs postdoctoraux ;
- Le Conseil scientifique fait remarquer que le programme des cours doit continuer à être élaboré en étroite collaboration avec les Services des ressources humaines, les nouveaux besoins devant être pris en compte pour la planification des cours à venir ;
- Le Conseil scientifique salue la collaboration internationale avec les différentes organisations et encourage la recherche de nouvelles collaborations à l'échelle mondiale, qui permettront au CIRC d'avoir un impact encore plus important ;
- Le Conseil scientifique suggère de poursuivre et de développer les partenariats internationaux avec les universités afin d'y proposer les modules d'apprentissage du CIRC dans le cadre des cours (par exemple, programmes de master en santé publique, kits de formation) ainsi qu'avec d'autres entités (par exemple, la communauté de l'oncologie, dans le domaine de la prévention), en leur présentant notamment comment les ressources d'apprentissage du CIRC peuvent être intégrées dans le cursus universitaire.

17. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses conseils avisés concernant le développement futur et la durabilité du programme d'éducation et de formation du CIRC. Le Secrétariat apprécie vivement la reconnaissance, par le Conseil scientifique, du soutien solide et constant apporté dans le monde entier par le Centre aux chercheurs en début de carrière, aux étudiants et aux chercheurs postdoctoraux. A l'échelle mondiale, le renforcement des capacités reste essentiel à la mission du CIRC et nous sommes déterminés à faire en sorte que nos programmes continuent de fournir des possibilités de formation accessibles et de haute qualité.

18. La Directrice est entièrement d'accord avec la recommandation du Conseil scientifique de poursuivre le développement du programme des cours en étroite collaboration avec les Services des ressources humaines. Cette coordination est essentielle pour s'assurer que notre portefeuille de formations continue à répondre aux nouveaux besoins scientifiques et organisationnels et qu'il permette une planification stratégique des effectifs au sein du Centre.

19. La Directrice salue également l'encouragement du Conseil scientifique à développer les collaborations internationales. Le renforcement des partenariats avec des organisations internationales améliore la portée et l'impact des activités de formation du CIRC et nous aide à tirer parti de cette expertise complémentaire. Alors que le Secrétariat recherche des ressources externes supplémentaires — auprès des Etats participants, des fondations et d'autres partenaires —, ces collaborations joueront un rôle clé dans la pérennité et le développement de ce programme.

20. La Directrice apprécie par ailleurs la suggestion du Conseil scientifique de développer les partenariats avec les universités et les autres établissements d'enseignement. L'intégration des modules d'apprentissage du CIRC dans les cours universitaires, notamment de programmes de master en santé publique et de kits de formation spécialisés, constitue un excellent moyen d'augmenter la portée de notre matériel pédagogique et de faire en sorte que la prévention du cancer basée sur des données scientifiques ait sa place dans les parcours de formation officiels. Le développement de ces collaborations et le fait de montrer comment les ressources du CIRC peuvent être intégrées aux cursus universitaires et à la formation professionnelle offrent à nos yeux un grand potentiel. Le Centre reste déterminé à maintenir et à renforcer le programme d'éducation et de formation et nous étudions activement les possibilités d'obtenir le soutien accru nécessaire à la poursuite de son développement et à la pérennisation de son impact mondial.

21. La Directrice exprime sa gratitude au Conseil scientifique pour ses commentaires positifs et constructifs.

DEMANDE DE FINANCEMENT GRACE AU FONDS SPECIAL DU CONSEIL DE DIRECTION. A. EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES ET B. LOGICIEL D'AUTOMATISATION POUR LES PUBLICATIONS DU CIRC

22. Le Conseil scientifique recommande au Conseil de Direction d'approuver l'allocation de 788 200 € à prélever sur le Fonds spécial du Conseil de Direction pour l'achat de quatre équipements jugés indispensables (système LIMS de biobanque dédié, système automatisé d'étiquetage de tubes et d'aliquotage, système LIMS dédié à l'histopathologie, et nouvelle cuve d'azote liquide), pour un total de 718 200 €, et d'un logiciel d'automatisation pour les publications du CIRC, pour un total de 70 000 €.

23. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour son soutien.

ACTIVITE SCIENTIFIQUE : RECHERCHE EN LABORATOIRE

24. Le Conseil scientifique prend note avec intérêt du développement de biomarqueurs urinaires (par exemple, mutations du promoteur du gène TERT) pour la détection précoce du cancer de la vessie, *via* un séquençage de nouvelle génération, aussi bien dans les pays à revenu élevé que dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Les étapes clés en vue de leur application clinique pour améliorer les diagnostics non invasifs du cancer de la vessie sont en cours. Le Conseil scientifique prend note du défi que représente le fait de transposer ces techniques de pointe dans les pays à revenu faible et intermédiaire confrontés au choix entre détection des mutations du promoteur du gène TERT et cytologie. Les difficultés rencontrées par le CIRC en tant qu'agence de l'OMS et d'autres considérations liées aux licences et aux brevets en tant que voies vers la mise en œuvre clinique sont abordées.

25. Le Conseil scientifique recommande de suivre le développement des techniques mentionnées ci-dessus afin de garantir la mise en œuvre, dans les domaines clinique et politique, de ce projet très prometteur.
26. La Directrice apprécie les remarques pertinentes du Conseil scientifique concernant les avancées prometteuses effectuées dans le domaine des biomarqueurs urinaires pour la détection précoce et la surveillance du cancer de la vessie. Ces développements, mis en œuvre et validés dans différents pays, dont les pays à revenu faible et intermédiaire, représentent un pas en avant important vers des outils de diagnostic non invasifs et plus accessibles.
27. Dans le cadre des discussions sur les licences et les brevets, en particulier comme voies possibles vers une mise en œuvre clinique, la Directrice rappelle que si l'innovation scientifique au sein du CIRC a permis le développement de tests hautement sensibles, tels que les méthodes de ddPCR multiplex utilisées pour la détection des mutations du promoteur du gène TERT, **le CIRC, en tant qu'agence de l'OMS, ne dispose pas d'une expertise interne en matière de développement de brevets et ne prend part à aucune activité de commercialisation.**
28. La Directrice est d'accord avec le Conseil scientifique sur l'importance de surveiller l'évolution de ces technologies afin de s'assurer que les voies vers une mise en œuvre clinique et politique restent ouvertes et alignées sur la mission de santé publique du CIRC. Dans le cadre des efforts en cours, le Centre continue de suivre attentivement les évolutions scientifiques, réglementaires et méthodologiques, y compris les comparaisons des nouveaux biomarqueurs, les évaluations des technologies de la santé ainsi que les évaluations de faisabilité réalisées dans les pays à revenu faible et intermédiaire.
29. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires constructifs.

RAPPORT PERIODIQUE SUR L'AVANCEMENT DE L'INITIATIVE IRCC POUR LA RESILIENCE DANS LA LUTTE CONTRE LE CANCER

30. Si l'on considère que plus de 1,5 million de personnes atteintes d'un cancer — soit environ 1 sur 12 — vivent dans des environnements affectés par des crises et que l'impact économique estimé était de 224 milliards de dollars US en 2025, cette initiative est essentielle pour permettre au CIRC de comprendre dans quelle mesure les crises affectent l'évolution du cancer et d'élaborer des stratégies destinées à renforcer la résilience dans la lutte contre le cancer à l'échelle mondiale.

31. Le Conseil scientifique suggère d'étudier si le CIRC pourrait développer des ensembles d'interventions destinés à atténuer l'impact des crises sur l'évolution du cancer.

32. La Directrice salue la suggestion du Conseil scientifique d'étudier le développement d'ensembles d'interventions destinés à atténuer l'impact des crises sur l'évolution du cancer. Ceux-ci pourraient soutenir les programmes nationaux de lutte contre le cancer en définissant des mesures basées sur des données scientifiques et aidant à maintenir la continuité des services du cancer essentiels, à réduire l'excédent de mortalité et à renforcer la résilience au niveau du dépistage, du diagnostic, du traitement et des soins post-traitement.

33. Le Secrétariat examinera donc, dans le cadre des ressources disponibles, comment faire évoluer l'initiative IRCC pour fournir des résultats structurés axés sur les interventions tout en s'assurant qu'elle continue à fournir des informations exploitables et fondées sur des données scientifiques pour aider les pays du monde entier à renforcer la résilience dans la lutte contre le cancer.

34. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires encourageants et constructifs.

POINT SUR LES ACTIVITES DANS LE DOMAINE DE LA SCIENCE DES DONNEES

35. Le Secrétariat a été prié d'informer régulièrement le Conseil scientifique et le Conseil de Direction de ses activités dans le domaine de la science des données, notamment la bioinformatique, la biostatistique et, en appui à ces disciplines, dans celui des technologies de l'information (TI).

36. Le Conseil scientifique recommande d'étudier également d'autres méthodes de partage des données en raison des limites de l'apprentissage fédéré.

37. Le Secrétariat prend note de la recommandation du Conseil scientifique concernant l'apprentissage fédéré. Si l'apprentissage fédéré offre des avantages significatifs en termes de préservation de la confidentialité, en particulier dans le cadre des restrictions strictes existant en matière de protection des données, le Conseil scientifique a souligné avec justesse ses limites pratiques. Conformément à cette recommandation, le Secrétariat continuera à étudier des approches complémentaires en matière de partage des données et d'analyse collaborative qui respectent les cadres de protection des données tout en favorisant le progrès scientifique. Cela inclut le renforcement de la plateforme informatique scientifique, l'amélioration des mécanismes d'accès sécurisé aux données et l'évaluation d'autres modèles de partage des résultats des analyses ou de jeux de données anonymisés dans des environnements contrôlés.

38. La poursuite du développement des capacités du CIRC dans le domaine de la science des données, *via* un solide support informatique, des outils analytiques améliorés et des modèles sécurisés d'accès aux données, reste une priorité stratégique. Le Secrétariat continuera par conséquent à rendre compte

régulièrement au Conseil scientifique et au Conseil de Direction des progrès réalisés en bioinformatique et en biostatistique ainsi qu'au niveau des systèmes informatiques qui soutiennent ces activités, conformément à la recommandation du Conseil scientifique.

39. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires constructifs.

POINT SUR LA CAMPAGNE D'ANNIVERSAIRE IARC@60

40. Le Conseil scientifique prend note des informations concernant les inscriptions et le contenu des différentes sessions proposées et exprime sa gratitude au Secrétariat pour l'organisation de cet événement majeur. Il souligne l'importance de cette conférence en ces temps de difficultés financières. Il insiste sur le fait que la communication et l'invitation des principales parties prenantes doivent se faire à la fois *via* les réseaux sociaux et les médias traditionnels. Le Secrétariat répond à ces points en confirmant qu'il s'agit de l'approche adoptée.

41. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires positifs.

COMMENTAIRES DU CONSEIL SCIENTIFIQUE SUR LES E-POSTERS

42. Le Conseil scientifique est satisfait des présentations et remercie la Directrice et son équipe pour cette session d'e-posters très instructive. Le Conseil scientifique félicite les jeunes chercheurs pour leurs présentations.

43. Compte tenu du fait que la 63^e Session du Conseil scientifique (SC/63) aura lieu par téléconférence, le Secrétariat suggère que la session des exposés éclairés (vidéos enregistrées) ait lieu en ligne au début du mois de décembre 2026, comme cela a été le cas par le passé pour les sessions du Conseil scientifique réalisées entièrement à distance.

44. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires positifs et constructifs.

TABLE RONDE : « CO-CREER L'AVENIR DE LA RECHERCHE SUR LE CANCER »

45. Le Conseil scientifique est satisfait de cette table ronde et remercie la Directrice et son équipe pour ces discussions très interactives.

46. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour ses commentaires positifs et constructifs.

PRESENTATION DE LA STRATEGIE A MOYEN TERME (2026–2030), Y COMPRIS DU SCENARIO DE PRIORISATION

47. Dans le cadre de la présentation de la Stratégie à moyen terme 2026–2030, la Directrice délivre des messages clés, expliquant pourquoi cette nouvelle stratégie est importante, comment elle a été élaborée et comment elle sera mise en œuvre et priorisée.

48. La Directrice répond à toutes les observations formulées par le Conseil scientifique.

49. Le Conseil scientifique félicite la Directrice pour la bonne préparation de la Stratégie à moyen terme.

50. La Directrice remercie le Conseil scientifique pour son engagement et rappelle que la Stratégie à moyen terme ne reflète pas seulement le paysage mondial du cancer et la mission du CIRC, mais également la volonté du Centre de mieux faire le lien entre recherche et action et d'avoir un impact mesurable et équitable.

RAPPORT SCIENTIFIQUE DE L'AUDIT DE LA BRANCHE EPIDEMIOLOGIE GENOMIQUE (GEM) ET DISCUSSION

51. La Directrice remercie le Groupe d'audit et le Conseil scientifique pour l'excellente qualité de leur évaluation et leurs recommandations. Elle note avec satisfaction le score élevé attribué à la Branche, ce qui reflète la qualité exceptionnelle du travail réalisé et des nouveaux projets de la Branche GEM, ainsi que leur parfaite adéquation avec la mission et la stratégie du Centre.

52. Les recommandations générales pour la Branche GEM font l'objet de discussions avant d'être approuvées. En réponse, la Directrice remercie le Groupe d'audit pour l'audit impressionnant qu'il a réalisé et félicite le Chef de Branche, le D^r Paul Brennan, le Chef adjoint de Branche, le D^r James McKay, ainsi que les membres de la Branche GEM, pour le travail remarquable qu'ils ont effectué.

53. Les réponses aux commentaires et recommandations du Groupe d'audit sont approuvées et seront mises en application au cours de l'année qui vient. La Directrice rendra compte de ces actions lors de la prochaine session du Conseil scientifique en 2027.